

ASSEMBLÉE NATIONALE

1er décembre 2017

ORIENTATION ET RÉUSSITE DES ÉTUDIANTS - (N° 391)

Retiré

AMENDEMENT

N ° AC42

présenté par

Mme Genevard, Mme Le Grip, M. Hetzel, M. Cordier, M. Cinieri, Mme Duby-Muller,
Mme Poletti, Mme Kuster, M. Bazin, Mme Valérie Boyer, M. Pierre-Henri Dumont, Mme Bazin-
Malgras, M. Perrut, Mme Valentin, M. Dive, M. Jean-Pierre Vigier, M. Brun, M. Gosselin,
M. Masson, M. de Ganay et Mme Lacroute

ARTICLE 3

Compléter l'alinéa 12 par la phrase suivante :

« Ces organismes définissent les thèmes des campagnes de prévention en coopération avec les associations d'étudiants mentionnées à l'article L. 811-3. »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Il est important d'intégrer les associations représentant les étudiants dans la définition des thèmes de campagne. Cela permettra de réfléchir aux problématiques qui touchent les étudiants et plus largement, les jeunes âgés de seize à vingt-trois ans et de mettre en place des actions qui les toucheront particulièrement.